



Service Public d'Assainissement Non Collectif  
42 Rue des prés Gris – 45250 Briare  
Tel. : 02.38.37.03.84 - Fax : 02.38.31.26.11  
Mail : spanc@cc-berryloirepuisaye.fr

**A remplir par le propriétaire et à adresser à votre SPANC dès que la date de mise en place de l'installation d'assainissement non collectif est connue.**

**Je soussigné(e) :**

Nom et Prénom: .....

Numéro de téléphone : .....

**certifie que :**

- Les travaux de mise en place d'une installation d'assainissement non collectif sur ma propriété située :

Rue : .....

Lieu-dit : .....

Commune : .....

Référence cadastrale : .....

débuteront le .....

et seront terminés le .....

- Les travaux seront réalisés par .....

- Les travaux respecteront les descriptions faites dans la demande d'autorisation de mise en place d'un dispositif d'assainissement non collectif, la réglementation technique en vigueur et les règles de mise en œuvre décrites dans le XP DTU-64.1.
- Les plaques d'identification des différents appareils seront apparentes.
- Les tampons de visite des fosses, dégraisseurs et les regards de contrôle seront et resteront au niveau du sol fini.
- Les canalisations de collecte, les ouvrages et en particulier le système de traitement (tranchées, filtre à sable, ou autre filière) ne seront pas recouverts.
- La double ventilation de la fosse toutes eaux sera installée : une entrée d'air prise sur la canalisation de chute des eaux usées et prolongée jusqu'à l'air libre, et une évacuation des gaz assurée par un extracteur statique ou éolien situé au minimum à 0,40 mètre au-dessus du faitage et à au moins 1 mètre de tout ouvrant et de toute autre ventilation.
- L'alimentation électrique du poste de refoulement sera en service le cas échéant.
- Le plan de récolement de l'installation et les bons de livraison des matériaux seront à disposition du SPANC

**Dans les conditions ci-dessus et en accord avec l'entrepreneur, le pétitionnaire conviendra d'un rendez-vous (au minimum 7 jours ouvrés avant la fin des travaux) avec le SPANC afin d'effectuer le contrôle de bonne exécution de la filière d'assainissement non collectif.**

Fait à ..... le .....

Signature du propriétaire: